

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 15 mars 2013

**Service instructeur**  
Direction des Systèmes d'Information

N° CP-2013-3-12-2

**Service consulté**

**ADHESION A L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET  
ETABLISSEMENTS PUBLICS UTILISATEURS DE LOGICIELS CEGID PUBLIC  
(A.C.T.U. CEGID PUBLIC)**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de vous proposer d'accepter le renouvellement de l'adhésion du Conseil Général à l'association A.C.T.U. CEGID PUBLIC pour un montant de cotisation annuelle de 500 €. L'objectif de cette association est d'organiser des rencontres régulières entre utilisateurs du logiciel de gestion des Ressources Humaines CEGID PUBLIC, afin de partager les expériences et de bénéficier de formations à tarif préférentiel.

Depuis trois ans, le Département est adhérent de l'Association des Collectivités Territoriales et établissements publics Utilisateurs du logiciel R.H. édité par CEGID PUBLIC (A.C.T.U. CEGID PUBLIC), logiciel utilisé par la Direction des Ressources Humaines pour la gestion des paies, des carrières et des congés.

Outre l'organisation de séminaires d'échanges et d'informations entre les adhérents utilisateurs en étroite collaboration avec la société CEGID PUBLIC, l'association propose un programme de formation continue en lien avec l'éditeur et ce, à des tarifs préférentiels pour les adhérents.

Le Conseil Général bénéficie ainsi d'une remise de 30 % sur la première inscription ainsi que de tarifs dégressifs sur les inscriptions suivantes (remise de 20 % supplémentaires sur la seconde inscription et 40 % supplémentaire sur le troisième).

Etre membre de cette Association permet au chef de projet S.I.R.H. (Système d'Information de gestion des Ressources Humaines) de la D.S.I. ainsi qu'au référent S.I.R.H. de la D.R.H. d'échanger avec d'autres collectivités afin de permettre une utilisation efficiente de l'ensemble des fonctionnalités proposées.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 500 € TTC.

Les crédits afférents ont été inscrits au BP 2013 sur le programme J621, chapitre 011, fonction 0202, nature 6281, programme 3306.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2013 du Département du Haut Rhin à l'Association des Collectivités Territoriales et établissements publics Utilisateurs de logiciels CEGID PUBLIC (A.C.T.U. CEGID PUBLIC),
- D'autoriser le chef de projet S.I.R.H. de la D.S.I. ainsi que le référent S.I.R.H. de la D.R.H. à représenter le Conseil Général du Haut-Rhin au sein de l'association,
- D'accepter de régler la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale de l'Association A.C.T.U. à 500 € TTC. La dépense sera imputée sur le programme J621, chapitre 011, fonction 0202, nature 6281.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER